



JUGE ARBITRE TERRITORIAL 2 ET TERRITORIAL 1

PUBLIC VISÉ

Tout arbitre de grade T3 souhaitant améliorer ses compétences dans la lecture du jeu, les techniques d'arbitrage, et visant le plus haut niveau régional et le Championnat de France.

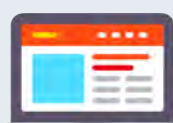
CONDITIONS D'ENTRÉE

- Avoir 18 ans au minimum,
- Être licencié à la FFHandball - Être titulaire du grade JA T3 et qualifié

COÛT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques : 130 €
Frais annexes : 60 €

MODALITÉS D'INSCRIPTION



S'inscrire en ligne [ici](#)



Remplir et renvoyer [l'attestation de financement](#) pour la prise en charge des frais annexes

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

04 novembre 2019

CONTACTS & RENSEIGNEMENTS

CTF Coordonnateur

Olivier MAS

☎ 06 11 50 90 59

olivier.mas@centre-handball.com

Jean-Dominique MAUBORGNE

☎ 06 08 22 74 66

jdmauborgne@aol.com

Bruno DAUMAIN

☎ 06 26 91 47 42

bdaumain@hl-saintaignan.fr

ACTIVITÉS CLÉS

Il arbitre des rencontres compétitives jusqu'au 1er niveau national. Ses connaissances des règles, sa techniques et sa lecture du jeu sont au service de prises de décisions efficaces s'inscrivant dans la logique du jeu, en particulier dans les duels.

OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES

- > Avoir une lecture du jeu pertinente quant aux stratégies proposées, individuellement et collectivement par les deux équipes, pour adapter efficacement ses interventions,
- > Assurer la protection des joueurs et appliquer en toute circonstance l'échelle des sanctions,
- > Développer et améliorer les techniques d'arbitrage.

CONTENUS DE FORMATION

- > Les techniques de l'arbitrage (communication, placement, déplacement, ...),
- > Les connaissances réglementaires,
- > Les connaissances technologiques Handball (dialectique attaque/défense, ...).
- > La préparation physique de l'arbitre

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Quatre modules en présentiel organisés sous forme d'alternance de temps d'apports théoriques, de travaux de groupe, d'observation et de pratique,
- > Des temps de formation en autonomie (FOAD),
- > Des suivis d'arbitrage en situation.

ÉVALUATION / CERTIFICATION

Attribution du grade « Juge Arbitre T2/T1 » après avoir réalisé le parcours de formation déterminé après positionnement, validé par contrôle continu les connaissances abordées et obtenu un suivi pratique positif sur une rencontre « officielle » (désignation CTA).

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

4 modules de 6h aux dates suivantes :

- Samedi 16 novembre 2019
- Samedi 7 décembre 2019
- Samedi 1er février 2020
- Samedi 21 mars 2020

9h30 à 16h00

Lieux à définir en fonction de la provenance des stagiaires